

ENVIRONNEMENT WALLONIE



» Le projet tend à une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse. © JEAN-LUC FLEMAL

Mesurer la santé DE LA MEUSE

▶ DIADeM vise notamment à déterminer l'impact des résidus pharmaceutiques sur le milieu aquatique

▶ Ce n'est une nouveauté pour personne, le milieu aquatique est l'exutoire de plusieurs contaminants. Si bon nombre d'entre eux sont désormais filtrés par les stations d'épuration, certaines molécules condensées à la sortie de celles-ci réussissent à continuer leur route et pourraient perturber les organismes vivants.

Lancé officiellement lundi, le projet de développement d'une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse (DIADeM) vise à améliorer l'identification et la mesure de ces perturbations, mais ne remet pas en cause le travail des stations d'épuration.

de travail seront mis sur pied, dont un module de pilotage, de communication, mais aussi d'analyse chimique et biologique dans les eaux de la Semois, de la Sambre et de la Meuse en France et en Belgique. L'originalité du projet se situe notamment dans une approche pluridisciplinaire associant des mesures de contaminants chimiques à des réponses biologiques.

Concrètement, l'impact de cinq molécules pharmaceuti-

ques (des anti-inflammatoires, neuroleptiques, antidouleurs) seront analysées sur cinq espèces dont une mousse, un mollusque, un crustacé et deux espèces de poisson.

L'approche dite active sera basée sur l'encagement. "Comme nous ne connaissons pas le vécu des organismes présents sur place, nous étudierons des individus similaires connus par le consortium et qui seront plongés pendant une période déterminée dans les eaux de part et d'autre des stations d'épuration étudiées", a précisé le professeur Alain Geffard, coordinateur du projet.

Un consortium de huit partenaires opérateurs et sept partenaires associés travaille au développement de DIADeM, qui est piloté et porté par l'université de Reims Champagne Ardenne.

Le projet est financé à 50 % par le Fonds européen de développement régional (Feder) sur un budget total de 2.326.000 €. L. Do.

L'approche dite active sera basée sur l'encagement

8

Un consortium de huit partenaires opérateurs travaille au développement de DIADeM

À TERME, LE PROJET a également pour ambition de mettre sur pied une méthodologie permettant d'améliorer la prédiction des conséquences de certaines actions de gestion des écosystèmes via un indicateur de toxicité.

Pour cela, plusieurs modules

EN BREF

■ ART > ESPAGNE

Un petit-fils de Picasso prête 166 œuvres au musée de Malaga

Un petit-fils de Picasso, Bernard Ruiz-Picasso, a inauguré lundi l'exposition d'une partie des 166 œuvres qu'il prête pour trois ans au musée Picasso de Malaga, la ville natale du maître en Espagne. "Certaines sont totalement emblématiques de l'œuvre de Pablo Picasso, telle la tête de taureau en bronze" créée à Paris en 1942 avec un guidon et une selle de vélo, a expliqué M. Ruiz-Picasso, en faisant visiter l'exposition *Pablo Picasso, nouvelle collection*. Il a également mis en avant une huile sur toile représentant "un enfant - au visage d'adulte - qui joue avec une pelle", peinte à Mougins en 1971. Le prêt enrichit pour trois ans la collection du musée Picasso de Malaga.

■ PUBLICITÉ > BELGIQUE

Pour le JEP, la pub de Lidl ne perpétue pas de stéréotypes

Pour le Jury d'éthique publicitaire (JEP), la dernière campagne publicitaire pour la chaîne de supermarchés Lidl diffusée en radio et télévision "ne peut raisonnablement pas être perçue au premier degré par le consommateur moyen" ni "comme véhiculant une image spécifique des femmes et des hommes dans un contexte réaliste". L'instance d'autorégulation du secteur de la publicité a dès lors conclu que "cette campagne n'est pas de nature à dénigrer ou à discriminer une catégorie de personnes et qu'elle ne contribue pas non plus à perpétuer de stéréotypes".

■ COMMERCE > BELGIQUE

Près de 80 PV dressés à des entreprises ne respectant pas la liste Ne m'appellez plus

Depuis la mise en place en juin 2015 de la liste *Ne m'appellez plus*, l'Inspection économique a dressé 79 PV à des entreprises ne respectant pas l'obligation de ne plus appeler des particuliers ou des sociétés à des fins publicitaires, ressort-il d'une réponse du ministre des Consommateurs Kris Peeters (CD&V) à une question parlementaire. Des transactions ont été conclues avec 32 entreprises pour des montants allant jusqu'à 2.000 euros. Les 47 autres dossiers ont été transmis au parquet, menant jusqu'à présent à trois condamnations.

■ SCANDALE VW > BELGIQUE

Un garage de Dilbeek ne doit pas rembourser un véhicule avec un logiciel trompeur

Volkswagen a remporté une nouvelle victoire en Belgique dans le cadre du scandale au diesel. Un avocat spécialisé en environnement voulait obtenir le remboursement de sa voiture qui était dotée d'un logiciel trompeur. Le tribunal de commerce néerlandophone de Bruxelles a rejeté cette requête, selon un jugement consulté par *De Tijd*. L'avocat originaire de Flandre orientale a traîné le garage VW Heremans de Dilbeek devant la justice pour obtenir le remboursement de son Audi A5. Selon lui, la présence de ce logiciel trompeur constituait un vice caché qui lui causait des dommages considérables. Selon le tribunal, le plaignant n'a pas clairement démontré dans quelle mesure le logiciel lui aurait causé des dommages pour rouler.

■ MÉCÉNAT > ANVERS

Duvel Moortgat offre un nouveau carillon à l'église Saint-Pierre de Puurs

L'église Saint-Pierre de Puurs (province d'Anvers) recevra prochainement un carillon pourvu de cinquante cloches, pour la première fois de son histoire. Une des deux plus grosses cloches de l'ensemble a été développée dans la brasserie Duvel Moortgat de Puurs, qui fait office de "parrain" de l'acquisition. Le nouveau système pourra être entendu pour la première fois le 20 mai, à l'occasion de la commémoration des 725 ans de la commune. L'église Saint-Pierre est surnommée "la cathédrale du Petit-Brabant" dans la région. Elle date du douzième siècle, mais a subi d'importantes opérations de transformation et d'agrandissement au cours des siècles suivants. Une des deux tours de l'édifice devait initialement accueillir un carillon, mais l'instrument n'y a finalement jamais été installé. Une organisation locale a cependant réussi à trouver des entreprises et des particuliers pour sponsoriser cette acquisition.